

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 11 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DGRI 18 Subvention (8 000 euros) à l'association Théâtre du Soleil (12e) pour son Festival Printemps indien.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Théâtre du Soleil, 2 route du Champ de Manœuvre – Cartoucherie, 75012 Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 000 euros est attribuée à l'association Théâtre du Soleil (n° simpa 181849 - dossier 2017_0313) au titre de l'année 2017.

Article 2 : La dépense sera imputée le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2017 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO